

OBJET : Avis important concernant les demandes de transferts de fonds communs de placement

Depuis le 1er juin 2022, les nouvelles dispositions réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières prévoient l'interdiction par les gestionnaires de fonds d'investissement de verser des commissions de suivi aux courtiers exécutants n'offrant pas de conseils, comme Desjardins Courtage en ligne (DCL).

En raison de cette interdiction, les fonds communs de placement avec commissions de suivis ne peuvent plus être détenus dans des comptes sans conseils ou transférés à de tels comptes.

Ainsi, sur réception du présent formulaire, nous échangerons automatiquement votre fonds vers une catégorie ou série de fonds identique ou similaire sans commissions de suivi, sans autre avis préalable.

Si aucune catégorie ou série identique ou similaire n'est disponible, un représentant de Desjardins Courtage en ligne communiquera alors avec vous afin d'évaluer les options possibles.

Le lien suivant vous donnera des explications détaillées de ce qu'il adviendra de toute commission de suivi que DCL pourrait recevoir entre le moment du transfert de votre fonds et son échange vers une catégorie sans commissions de suivi.

[Plateformes et frais - Titres négociables | Desjardins Courtage en ligne \(disnat.com\)](#)

1. Identification du titulaire de compte

M. M^{me} Nom : _____ Prénom : _____
 Ou nom de l'entité : _____ Att. : _____
 N° et rue : _____ App. : _____
 Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____
 Numéro d'assurance sociale : _____ Téléphone : _____

* Pour les comptes conjoints, indiquez le nom et le NAS de chaque titulaire.

M.* M^{me}* Nom* : _____ Prénom* : _____
 Numéro d'assurance sociale* : _____

M.* M^{me}* Nom* : _____ Prénom* : _____
 Numéro d'assurance sociale* : _____

2. Identification de l'institution cédante (qui cède les fonds)

Nom : _____ Téléphone : _____
 N° et rue : _____ Bureau : _____
 Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____
 Personne-ressource : _____

3. Transfert autorisé

Numéros de compte chez le cédant	Numéros de compte chez DCL	Type de compte	Devise
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> \$ CA <input type="checkbox"/> \$ US
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> \$ CA <input type="checkbox"/> \$ US

4. Transfert demandé

- Transfert total en argent** : l'encaisse disponible et la vente de tous les titres.
 Transfert total en titres : les titres tels quels et l'encaisse disponible.
 Transfert total mixte : l'encaisse disponible et précisez les titres en biens et ceux à vendre dans le tableau ci-dessous.
 Transfert partiel : l'encaisse à transférer _____ \$, et/ou précisez les titres en biens et/ou ceux à vendre dans le tableau ci-dessous.

Description	Symbole ou cusip	Quantité	Type
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> en titre <input type="checkbox"/> titre à vendre <input type="checkbox"/> à échéance
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> en titre <input type="checkbox"/> titre à vendre <input type="checkbox"/> à échéance
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> en titre <input type="checkbox"/> titre à vendre <input type="checkbox"/> à échéance
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> en titre <input type="checkbox"/> titre à vendre <input type="checkbox"/> à échéance

Pour inscription de titres supplémentaires, veuillez joindre le formulaire D108A (Annexe : Liste des titres supplémentaires) dûment rempli et signé.

5. Consentement

Par la présente, je vous autorise à transférer à Valeurs mobilières Desjardins (VMD) mon ou mes comptes détenus à votre institution financière, conformément aux directives indiquées sur ce formulaire. J'autorise VMD à recevoir le solde, débiteur ou créditeur, et tous les titres détenus dans mon ou mes comptes, y compris les titres à découvert. Les titres à découvert seront livrés contre paiement par VMD. Ces directives sont assujetties à l'approbation de mon ou mes comptes par VMD. VMD se réserve le droit de refuser certains titres.

Je révoque tous les ordres ouverts relatifs à mon ou mes comptes. Par contre, lorsqu'un transfert en argent est demandé, j'autorise que tous les ordres nécessaires soient effectués au cours du marché.

J'accepte d'acquitter tous les frais, ainsi que les écarts et les ajustements pouvant survenir dans le cadre de cette demande. J'autorise VMD à agir en mon nom pour acquitter ces sommes, qui seront par la suite déduites du solde de mon ou mes comptes. Lorsque, pour quelques motifs que ce soit, des avoirs détenus dans mon compte ne pourront être livrés à VMD, je demande que VMD soit avisé par écrit immédiatement, en identifiant les avoirs concernés ainsi que la raison justifiant votre incapacité à le livrer.

Mise en garde: VMD ne peut accepter le transfert d'un compte d'un autre courtier membre si ce compte n'est pas pourvu d'une couverture conforme aux exigences réglementaires, à moins qu'au moment du transfert, VMD ait en sa possession des fonds suffisants ou une garantie au crédit du client pour couvrir l'insuffisance dans le compte.

Veillez nous transmettre une copie de votre plus récent relevé afin de faciliter le processus de transfert.

X _____ Date (AAAA-MM-JJ) X _____ Date (AAAA-MM-JJ)*
 Signature du client Signature du client (compte conjoint)*

* Pour les comptes conjoints

6. Cessionnaire (qui reçoit les fonds)

Réservé à l'usage interne

Valeurs mobilières Desjardins inc.
 Att.: VP GOPP-Transferts
 1, complexe Desjardins, C. P. 800, succursale Desjardins
 Montréal QC H5B 0B1

CUID CDS
 DTC
 Fonds d'investissement
 Télécopieur

VMDM
 5028
 9356 - _____
 514 842-4929

X _____ DIRECTION DES TRANSFERTS _____ Date (AAAA-MM-JJ)
 Signature de la personne autorisée Titre ou fonction

Note 1 : qui remplit ce formulaire

Section 1 à 3	Tous les champs sont obligatoires. Si le compte est conjoint : inscrire le nom, prénom et le NAS de chaque titulaire.
Section 4	Transfert demandé : Cocher total si vous voulez la totalité du compte (encaisse et titres) Cocher un des trois choix suivants : En argent = l'encaisse disponible et vente de tous les titres En titres = le compte tel quel (encaisse + titres) Mixte = l'encaisse disponible, certains titres en biens et d'autres devant être vendus (vous devez nous fournir la liste des titres en biens ainsi que ceux à vendre) Cocher partiel si vous voulez 1 ou quelques positions du compte (encaisse et/ou titres) Inscrire les informations dans les espaces prévus En argent = l'encaisse disponible et/ou vente de certains titres (vous devez nous fournir la liste des titres à vendre) En titres = vous devez nous fournir la liste des titres (l'encaisse disponible peut en faire partie) Mixte = certains titres en biens et d'autres devant être vendus (vous devez nous fournir la liste des titres en biens ainsi que ceux à vendre) (l'encaisse disponible peut en faire partie)
Section 5	La signature du client et la date de la signature sont obligatoires. La date de la signature peut être de plus de 6 mois, mais l'institution cédante pourrait à ce moment rejeter le transfert. Si compte conjoint tous les titulaires doivent signer et dater.
Section 6	Cette section doit être remplie par la Direction des transferts.

Définitions :

Institution cédante – Institution de laquelle les biens sont transférés.

Institution cessionnaire – Institution à laquelle les biens sont transférés.

Conjoint – L'expression « conjoint » désigne les titulaires du comptes.

Encaisse – Solde monétaire disponible au compte